# For Ama Votre bulletin communal



#### Chers Amaytoises, chers Amaytois,

Rédiger cet édito sur le thème de la personne en situation de handicap (PSH) représente beaucoup pour moi.

Tout d'abord parce que je suis moi-même devenu en cours de vie une de ces personnes. Je pense que le fait que je vive concrètement le handicap représente un avantage important pour mes concitoyens s'y retrouvant confrontés. J'ai vécu et vis toujours certaines difficultés découlant de ce handicap et je sais également à quel point il est important de se sentir entendu et considéré lorsque les difficultés surviennent.

D'autre part, ce thème me touche beaucoup du fait que notre belle commune compte, sur ses cinq entités, un peu plus de 1000 PSH, ce qui représente 7% de la population ayant des besoins spécifiques dont la prise en compte est essentielle afin d'améliorer leur quotidien.

Dès lors, cette problématique est l'une de mes priorités dans le cadre de mon échevinat.

Lors de l'élaboration de projets dans le cadre du Collège, nous avons la grande chance de pouvoir compter sur le CCCPH (Conseil Consultatif Communal de la Personne en situation de Handicap) afin d'obtenir des avis objectifs et concrets permettant la prise en considération des besoins spécifiques de chacun. Ces projets peuvent concerner un tas de matières : l'aménagement de bâtiments prenant en compte l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, le développement de balades accessibles à tous, etc.

En plus de la création d'un CCCPH très dynamique, plusieurs actions sont en cours de réalisation ou programmées :

Nous avons bouclé le dossier pour l'obtention du label Handycity®; C'est une reconnaissance qualitative du travail accompli par les Communes pour leurs actions inclusives. Il est remis tous les 6 ans (renouvellement conditionné au respect de normes imposées) aux Communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

En outre, nous travaillons actuellement sur un projet de classe à visée inclusive en collaboration avec l'école de la Marelle.

Un partenariat très constructif a par ailleurs

été établi entre la Commune et l'école d'enseignement spécialisé Le Chêneux, dans le cadre des stages d'insertion professionnelle, pour la gestion de la structure "Amay'nagement".

De plus, une employée communale a été formée par l'ASBL « inclusion » afin de « traduire » le site de la Commune en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour faciliter sa compréhension par tous.

Un autre projet sera prochainement finalisé. En effet, afin de permettre à tous d'avoir l'opportunité de profiter du merveilleux site de La Gravière, l'accès aux deux spots d'observation des espèces sauvages sera bientôt rendu accessible aux PSH.

Une première édition d'un jogging inclusif a en outre été mise en oeuvre lors des Amaytoises 2021.

La motivation pour le bien-être et l'inclusion des personnes en situation de handicap est bien là. N'hésitez jamais à venir nous rencontrer!

> ■ Luc Huberty, Echevin des PMR

4-5

## JE STOPPE LE CELLOPHANE ET L'ALU !



Emballer durable, sans aluminium ni cellophane, c'est possible et bien meilleur pour la santé et la planète.

L'emballage alimentaire est devenu incontournable. Qu'il soit utilisé pour emballer le lunch de vos enfants, re-

couvrir un récipient avec un reste de sauce « home made » ou pour la cuisson, il existe de nombreuses alternatives plus saines, plus *éco-logiques* et réutilisables.

Voici une alternative réutilisable: l'emballage à la cire

#### d'abeille

C'est une alternative pratique, lavable, zéro plastique et réutilisable qui se rapproche de l'utilisation des emballages jetables.

Vous le trouverez facilement dans de nombreux commerces (chez WaahCoop rue Kinet 1 - 4540 Amay ) et épiceries bio ou de vente en vrac.

Mais il est également disponible gratuitement au service Environnement, rue de l'Industrie 67 à Amay (sur rendez-vous au 085/316 615).

Cet emballage

## OÙ DÉPOSER LES BONBONNES DE GAZ ?

Les bouteilles et bonbonnes de gaz ne sont pas acceptées au Recyparc car leur traitement requiert des précautions particulières pour la sécurité de tous.



Les agents du Recyparc n'ont ni l'expertise ni l'outillage nécessaires.

Nous rappelons que déposer des bouteilles et bonbonnes de gaz dans les encombrants, métaux ou ailleurs dans le recyparc à l'insu du personnel **représente un risque élevé d'explosion** lors du transport des conteneurs ou lors du compactage et broyage des déchets. Pour la sécurité de toutes et tous, il est impératif de respecter les consignes de nos agents.

La bonbonne de gaz : un emballage réutilisable à rapporter chez un revendeur.

Qu'il s'agisse d'une bouteille de gaz butane ou propane rechargeable, adressez-vous à un revendeur agréé. Vous poserez un geste environnemental car votre bouteille de gaz rechargeable sera à nouveau remplie dans un centre de remplissage reconnu pour ensuite être remise, en toute

sécurité, sur le marché. Elle connaitra alors une nouvelle vie. Sachez également que certaines bonbonnes sont cautionnées.

Informations complémentaires et revendeur le plus proche de chez vous.

- www.bouteillegazvide.be > Initiative de BRAFCO, la Fédération belge des négociants en combustibles et carburants
- mabouteillegaz.be > où vous trouverez également les modèles bouteilles et bonbonnes mises sur le marché par Antargaz, Primagaz et Seminck Gas. Ensuite, selon la marque, vous trouverez également le revendeur le plus proche.

#### Gaz industriels ou médicaux

Pour les bouteilles destinées à des gaz industriels ou médicaux, merci de contacter ESSENSCIA.

Petites cartouches de camping GAZ: l'exception



Seules les cartouches non rechargeables de type camping gaz ainsi que les bombes aérosols comportant le pictogramme inflammable sont autorisées dans la partie Déchets Spéciaux des Ménages (DSM) des recyparcs.

Merci pour vos efforts de tri!



## OPÉRATION BE WAPP 2021

Un tout grand Bravo aux 11 équipes d'Amaytois qui se sont mobilisées les 23, 24, 25 et 26 septembre à l'occasion de l'opération de Grand Nettoyage de notre commune : La Régie des Quartiers d'AMAY, l'ECOLE LA MARELLE, l'ECOLE COMMUNALE DU RIVAGE, l'ECOLE COMMUNALE DES THIERS, l'ECOLE SAINT-PIERRE, le groupe VDA-Wilmart, le groupe CERAMIQUE, le groupe LES CRETCHONS, le groupe LE PETIT PARADIS et l'asbl LES BLEUETS.

Beau travail

## LANCEMENT DU E-GUICHET

(i) Votre administration communale propose un nouveau service aux citoyens afin d'obtenir vos documents administratifs de population et d'état civil!

Notre nouveau **guichet électronique "e-Guichet"**, disponible 24h/24 et 7j/7, vous permet de commander vos documents en ligne (composition de ménage, un acte de naissance ou encore un extrait de casier judiciaire) et ce, en quelques clics seulement et de manière sécurisée.

Un précieux gain de temps si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer pendant les horaires d'ouverture de l'Administration.

#### Comment y accéder?

- Rien de plus simple, il vous suffit de vous connecter avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone directement via l'adresse: https://amay.egovflow.be
- via l'icône e-Guichet sur notre site internet www.amay.be
   Un bouton d'accès direct a été créé sur la page d'accueil du site Internet.
- L'e-Guichet est également disponible depuis votre application mobile Amay !
- Identifiez-vous avec votre carte d'identité et votre lecteur de carte ou via l'application « It's me » et recevez directement vos documents!



Le guichet du service Population & Etat-Civil reste évidemment toujours accessible sur rendez-vous uniquement (du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et le mercredi de 14h à 16h) pour les citoyens qui souhaitent obtenir un document en mains propres.

**Nous contacter ?** 085/830 841 ou 842 population@amay.be | etatcivil@amay.be



Encadrés par leurs institutrices, les entants de l'école d'Ampsin ont réalisé une sortie au grand air, à deux pas de chez nous, le 20 septembre dernier.

L'objectif de cette journée était d'offrir aux élèves une repré sentation de la Préhistoire et de la vie de nos ancêtres.

Les enfants ont pu vivre une expérience ludique en chassant

en allumant un feu, en se baladant dans la ferme pédagogique ou encore en réalisant une poterie, ...

Une très belle journée pleine de découvertes, d'apprentissages et d'amusements!.

A voir leur mine réjouie, ils ont passé un bon moment! 4

## LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PE

#### Mot du président

Je suis Amaytois depuis toujours. Après un détour de quelques années sur Liège, j'ai repris la maison de ma mère à son décès. Au même moment, j'ai été traité par une nouvelle trithérapie très efficace contre mon cancer mais qui m'a brûlé les nerfs périphériques me laissant en chaise roulante.

Vu mon état, les travaux de rénovation de l'habitation se sont concentrés sur l'adaptation et la prise de connaissance des normes PMR. Cette expérience m'a fait prendre conscience de l'importance de l'encadrement et de l'entourage dont la personne en situation de handicap doit pouvoir bénéficier pour mener à bien toutes ses démarches administratives.

Quand j'ai appris que notre Commune organisait un CC-CPH, je me suis dit que je pouvais mettre mon expérience au service des Amaytois handicapés comme moi ou souffrant d'une pathologie handicapante.

#### Rôle & missions du CCCPH

Dans le respect du principe de l'autonomie communale, il appartient aux acteurs locaux d'intégrer les besoins des personnes en situation de Handicap dans les politiques communales, et d'élaborer des plans d'action relatifs au handicap en collaboration avec les représentants de ces personnes.

Le Conseil communal, dans sa volonté de favoriser le bienêtre et l'intégration des personnes confrontées à un handicap, a créé un Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap (CCCPH).

Saviez-vous que 7% de la population amaytoise est en situation de handicap, tous handicaps confondus (moteur, sensoriel, intellectuel, cognitif,...)?

Il s'agit pour la Commune de mieux cerner leurs besoins, prendre des mesures concrètes pour répondre à leurs attentes au niveau de la vie quotidienne. Il y a aussi un rôle d'information concernant les différentes initiatives mises en place.

Il y a de nombreux thèmes et sujets d'amélioration, mais priorité sera donnée sur les demandes relayées directement par les Personnes en Situation en Handicap (PSH) auprès du CCCPH.

Enfin, ce CCCPH est aussi un moyen de sensibiliser le citoyen au quotidien vécu par la personne en situation de handicap.

Le CCCPH est à l'écoute des préoccupations des citoyens porteurs d'un handicap. **Vous avez des questions ? Vous souhaitez les interpeller ?** 

Contactez notre agent référent CCCPH, Nathalie Van Oppens : nathalie.vanoppens@amay.be

#### **Composition du CCCPH**

Le Conseil Consultatif Communal de la Personne en situation de Handicap est constitué de 20 membres domiciliés dans la commune : des personnes en situation de handicap, des membres exerçant leur activité professionnelle principale dans un service ayant pour bénéficiaires des personnes ayant un handicap ainsi que des personnes ressources issues des services communaux.

LE CCCPH a été mis en place en janvier 2021. Les réunions ont été par la suite organisées en distanciel vu la crise sanitaire ; avec les difficultés que le distanciel peut amener. Néanmoins, la première réunion en présentiel a eu lieu le 2 septembre dernier.

Le président du CCCPH : Jean Salmon

Les deux vice-présidents : Claire Van Wassenhoven

et Stéphane Darot

#### Un CCCPH: une identité

Avec l'aide du service Communication, un logo, une banderole et un slogan ont été créés afin de développer l'identité visuelle du CCCPH.

#### Groupes de travail & Actions

Depuis janvier 2021, le CCCPH fonctionne avec des groupes de travail qui abordent plusieurs thèmes pour les traduire en actions concrètes.



- #1. L'élaboration d'un questionnaire sur les attentes et les besoins destiné aux personnes en situation de handicap et aux aidants proches. Ce questionnaire est disponible en version papier ou en ligne, en version classique et en Facile A Lire et à Comprendre (FALC).
- #2. Un cadastre des places PMR afin de les mettre aux normes (nombre, localisation, dimensions) dans les cinq villages qui composent notre commune. La visibilité est essentielle.

Une analyse de la réglementation a mis en évidence plusieurs points souvent ignorés :

- les places PMR ne sont ni nominatives, ni personnelles;
- la durée de stationnement peut être limitée;
- La largeur des emplacements doit se conformer à la configuration des lieux.

## Consultez cet inventaire illustré des places disponibles dans notre commune sur www.amay.be

- Avec l'aide du service des travaux, un rafraîchissement de la signalisation est en cours de réalisation.
- Des emplacements vont être déplacés pour permettre leur élargissement au 3m50 réglementaires (mais surtout réellement adaptés aux chaises roulantes) à plusieurs endroits de l'espace public : sur la grand place d'Amay, devant l'ancien gymnase d'Ampsin ainsi que devant l'école communale d'Ampsin.
- #3. L'accessibilité des bâtiments publics : En fonction du

handicap (sensoriel, physique,...), le degré d'accessibilité varie. Un diagnostic est en cours d'élaboration.

Une première action a été concrétisée par la mise à disposition d'une chaise roulante à l'Administration communale.



#4. L'accessibilité de la voirie avec des parcours trajets d'un point A à un point B. Pour ce faire, une vidéo a été tournée par le CCCPH. Visionnez-la sur www.amay.be

#### D'autres actions ont également vu le jour :

- 1. L'aménagement d'un **passage piéton adapté**, chaussée de Tongres (face au hall omnisports).
- 2. Une intervention a été effectuée au feu tricolore à Amp-

sin suite à une interpellation d'une personne aveugle qui rencontrait de grosses difficultés pour traverser la route, en toute sécurité, au carrefour d'Ampsin malgré l'aide de son chien.

En concertation avec le service communal Mobilité et le SPW qui gère les feux de la chaussée de Liège, son problème a été réglé grâce à un allongement du temps de passage au vert ainsi que l'installation d'un boitier d'appel avec signal sonore.

- 3. La formation en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) réalisée par un agent du Service des Affaires Sociales auprès de "Inclusion asbl" afin de rendre l'information accessible à tous.
- La remise en couleur de places PMR (Chaussée Roosevelt ; Rue Gaston Grégoire ; Allée du Rivage et au hall omnisports).

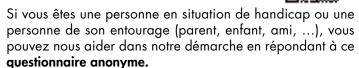
## Questionnaire sur le recensement des attentes et des besoins des PSH

Le CCCPH d'Amay souhaite connaître les besoins et les attentes des citoyens en situation de handicap par le biais d'un questionnaire.

Ce questionnaire est proposé en :

**Version classique : Scannez le QR-Code** https://forms.gle/HMMnBu4NitpG1sEv8

**Version FALC : Scannez le QR-Code** https://forms.gle/N3Pgiq8K1pzvHXiY6



Ce questionnaire est disponible également en version papier à l'accueil de l'Administration communale et à l'Office du Tourisme.

## Comment obtenir un emplacement de parking réservé aux personnes handicapées devant le domicile ?

Le demandeur doit être en possession d'une **carte de stationnement.** Le simple fait de posséder une attestation du Service public fédéral Sécurité sociale ne suffit pas.

#### **Conditions d'octroi**

- Le demandeur ne doit pas disposer d'un garage ou d'un parking.
- 2 La réalisation de l'emplacement doit être techniquement

possible. Une réservation dans une rue où le stationnement est interdit ou « alternatif » n'est pas possible.

• Le demandeur doit être en possession d'un véhicule. Si le demandeur ne dispose pas d'un véhicule, il peut se faire conduire par une personne.

#### Quelles formalités accomplir?

Adressez une demande écrite au Collège communal, Chée F. Terwagne, 76 à 4540 Amay. Le service Mobilité envoie ensuite un formulaire à compléter par le demandeur.

#### Ce formulaire devra être accompagné d'une photocopie :

- de la carte d'identité du demandeur ;
- de la carte spéciale de stationnement ;
- du certificat d'immatriculation ;
- du permis de conduire.

Ensuite, le Conseiller en Mobilité, Didier Marchandise, ainsi qu'un représentant du SPW Namur (pour les voies communales) ou un représentant du SPW de Liège (pour les voiries régionales) se rendront sur les lieux afin de finaliser le dossier.

L'entièreté du dossier sera présentée au Collège communal.

Plus d'infos ? Contactez Didier Marchandise, Conseiller en Mobilité, rue de l'Industrie 67 à 4540 Amay | 085/31 05 45 | didier.marchandise@amay.be



Devenir membre du CCCPH

## Appel à candidature

Devenir membre
du CCCPH
Candidatures
ouvertes
jusqu'au
23/11/2021

#### Rejoignez-nous!

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur notre site web www.amay.be





#### Comment nous joindre

Contactez
Nathalie Van Oppens
agent référent CCCPH
085/830.824
nathalie.vanoppens@amay.be

## DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

#### Coup de cœur livresque de notre bibliothécaire

On la connait comme ayant été la 44° première dame des États-Unis d'Amérique, une fervente défenseuse des droits des femmes, d'équité sociale et de la bonne alimentation pour toutes et tous.

Elle est l'épouse de Barack, la mère de Sasha et Malia, mais comment est-elle devenue cette figure du féminisme moderne ? "**Devenir**", c'est son histoire, celle de Michelle Robinson et de sa famille. Du Southside de Chicago, à Princeton, Harvard, jusqu'à la maison blanche, suivez le destin de cette femme d'exception à travers ces pages.

C'est un coup de cœur de notre bibliothécaire qui ne peut que vous le conseiller!



## UNE INFO POUR VOTRE SANTÉ



#### Alzheimer café

Un Alzheimer Café est un endroit où l'on écoute et où l'on se confie. C'est ouvert à tous ceux qui ressentent le besoin d'être entendu et aidé pour briser le tabou et la solitude qui vont souvent de pair avec la maladie, et en plus c'est gratuit!

#### L'Alzheimer café près de chez vous

L'Alzheimer Café de Huy, Maison de quartier des Récollets, Cours Colin-Maillart, 1 à 4500 Huy.

Tous les 1er lundis du mois de 14h à 16h

Contact : M<sup>me</sup> Faveau 0497/ 20 41 48 ou Ligue Alzheimer 0800/15 225\*

\* Gratuit via réseau fixe - Source : http://alzheimer.be

### #2 Citoyen sportif, j'agis pour ma santé : sport après cancer



Parce que le sport permet d'améliorer les capacités physiques et la qualité de vie, le projet baptisé "Citoyen sportif, j'agis pour ma santé : sport après cancer" lancé conjointement par le CHU de Liège et la Fondation contre le cancer, a vu le jour.

Ce projet a pour objectif d'aider des personnes sortant d'un cancer à reprendre une pratique sportive autonome régulière.

A l'instar d'autres communes wallonnes, Amay participe à ce beau projet en mettant à disposition son Centre Sportif Local pour accueillir des séances de groupe encadrées par un kinésithérapeute et un préparateur physique. Les parti-

cipants bénéficient d'une activité physique **gratuite et de proximité.** 

#### Modalités pratiques

Dès le 2 novembre, le programme démarre à raison d'une séance d'une 1h30 par semaine. Celle-ci a lieu dans la salle polyvalente du hall omnisports (ch. de Tongres 235) le mardi de 13h30 à 15h. Cette activité est ouverte à tous (pas uniquement aux Amaytois).

Il s'agit de séances de groupes encadrées dans un premier temps. Chaque participant recevra un kit de matériel afin de reproduire les exercices chez soi. L'idée est de pérenniser l'activité sportive à la fin du programme de 3 mois (12 séances).

#### **Inscriptions**

Vous souhaitez participer au programme? N'hésitez pas à vous inscrire, envoyez un mail à : revacancer@chuliege.be ou contacter la permanence téléphonique du CHU organisée chaque lundi de 9 h à 11 h au 04/366 21 89 ou au 04/284 36 19.

Plus d'infos ? Contactez l'équipe du hall omnisports : 085/314 664 | halldessports@amay.be

### RENCONTRE AVEC ERIC ENGLEBERT

Luc Mélon démissionnant de ses fonctions de président de l'Action Sociale, la candidature d'Eric Englebert a été approuvée par le Conseil communal du 28 septembre dernier pour lui succéder.

C'est au service des citoyens les plus fragilisés qu'Eric Englebert souhaite s'engager en devenant Président du CPAS d'Amay et ce, dans la lignée de Luc Mélon. "J'ai beaucoup cotoyé Luc en Conseil notamment et son expérience a été pour moi très formatrice. J'ai à cœur de poursuivre le travail en relevant les défis et les changements qui vont façonner le CPAS de demain", nous confie Eric.

Retrouvez son interview complète sur www.amay.be



## DROIT DE PAROLE

### la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

## ecolo

Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

## 2021....une année à oublier (ou à retenir)

Il faut bien le reconnaître, 2021 a été à beaucoup de niveaux une année catastrophique...tant au niveau local que régional et même mondial.

Notre Commune comme tant d'autres, a subi des inondations qui ont causé la désolation dans plusieurs de nos quartiers. Non que la Meuse soit vraiment en cause mais des précipitations inhabituelles ont dévalé de nos collines d'Ombret, de Jehay et de Flône.

De plus en plus, les activités humaines sont pointées du doigt: réchauffement climatique, imperméabilisation des sols, non entretien des ruisseaux, méconnaissance du rôle et de l'importance des zones inondables.

Comme le dit si bien notre ministre Céline Tellier: "N'essayons pas de dompter la nature....ce serait perdu d'avance".



Devons-nous pour autant baisser les bras? bien sûr que non.

Ecolo propose des pistes qui nous semblent intéressantes: une approche différente de la construction des bâtiments, la verdurisation des villes, la plantation de haies, une collaboration plus forte entre les Communes et leurs agriculteurs, un respect des zones inondables souvent omises pour des questions financières....tout cela ajouté à une réduction drastique des émissions de gaz à effets de serre par l'utilisation d'énergies renouvelables et une maîtrise des consommations d'énergies.

Que de beaux chantiers avec tous et toutes pour créer demain.

Et pour arriver à ce résultat, il nous faudra aussi ,comme le disait Julos Beaucarne, "reboiser nos coeurs"!

C'est tout le bien qu'Ecolo d'Amay vous souhaite!

Daniel BOCCAR, pour ECOLO Amay slecoloamay@gmail.com



Un article de presse récemment paru donne l'impression trompeuse que l'écriture inclusive va être imposée en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agit pourtant uniquement de féminiser les noms de métier.

Le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles se penchera prochainement sur un projet de décret destiné à clarifier le décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier. Le champ d'application de ce décret était en effet flou et son pouvoir normatif vague.

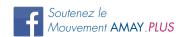
Le nouveau texte prévoit :

- L'utilisation du nom de métier au féminin lorsqu'il se rapporte à une ou plusieurs femmes (quand aucun homme ne fait partie du groupe en question). Cette obligation vise les pouvoirs publics et les associations subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Il est recommandé de privilégier les formules mixtes lorsqu'on s'adresse à un groupe d'hommes et de femmes (« les enseignantes et les enseignants », plutôt que « les enseignants »). Ceci est bien une recommandation, pas une obligation.
- Pour les offres d'emploi émises par les autorités publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles, il est prévu de formuler l'intitulé des postes au masculin et au féminin (par exemple « on recherche un infirmier/une infirmière »).
- Le texte prévoit également que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est habilité à arrêter la liste des formes féminines visées par le décret (noms de métier essentiellement).

Il n'est donc aucunement question d'imposer l'écriture inclusive avec le point médian.

Il est primordial d'agir en faveur des droits des femmes et pour l'égalité des genres. Mais cela passe par de véritables combats de lutte contre les discriminations et pas par des gadgets superficiels tels que l'écriture inclusive.

Le Comité politique.





#### **Participation Citoyenne**

Depuis fin septembre, et nous espérons qu'au moment de lire cette tribune ce sera toujours le cas, le Conseil communal est de nouveau en présentiel.

Vous avez peut-être eu l'occasion lors de précédents Conseils de suivre tout ou partie de ceux-ci via les diffusions internet. Le Retour en présentiel, signifie-t-il la fin des diffusions en ligne ? Notre groupe est ouvert à une discussion qui permettrait une telle diffusion pour peu que le coût soit soutenable pour les finances communales. Nous aurons l'occasion de revenir prochainement vers vous pour vous tenir au courant des évolutions.

Au niveau de la démocratie participative, soulignons également que, lors du Conseil de rentrée en septembre, l'utilisation du droit d'interpellation citoyenne au collège a été utilisée par un Amaytois.

Nous ne pouvons qu'encourager cette initiative, même si la procédure du dépôt de la question au Collège peut paraître lourde. Nous nous devons d'améliorer cela et de proposer à la majorité une amélioration sur cette question et ce, afin de le soumettre aux autorités de tutelle pour approbation.

Soulignons encore la présence de plusieurs dizaines de citoyens pour poser toutes les questions (tant sur la protection du patrimoine existant, la mobilité, le phasage des travaux, l'impact sur les voiries communales,...) au promoteur concernant le projet privé du Prieuré.

Au niveau de notre groupe politique, nos conseillers communaux restent à disposition de la population pour toutes questions liées à la gestion communale.

N'hésitez pas à les joindre : DELIZEE MARC : 0496/58.62.68

SOHET VINCIANE : 0478/99.47.60

MOINY SAMUEL: 0478/90.00.13

FRAITURE AMANDINE : 0471/28.98.77 LALLEMAND JORDY : 0471/25.96.23

IANIERO ANGELO : 0476/81.84.35 THONON SIMON : 0472/40.35.07

VANBRABANT MICHEL: 0495/58.75.04

Le groupe PS du Conseil communal.

## Agenda

Du 27 octobre au 2 novembre Entretien des cimetières interdit

Mardi 2 novembre (17h30-20h) Collecte de sang gymnase d'Amay

Collecte de sana gymnase d'Ampsin

#### Mercredi 10 novembre Commémorations **Armistice**

10h : Monument aux morts, cimetière de Jehay 11h : Grand-Place d'Amay

se souvient

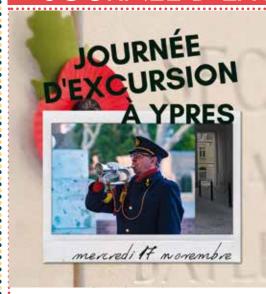




Jeudi 25 novembre à 20h Conseil communal www.amay.be

Lundi 13 décembre - 19h30 Conférence au Centre culturel d'Amay STIMULER SON CERVEAU POUR **BIEN VIEILLIR** www.amay.be

## NEE D'EXCURSION riangle



#### Mercredi 17 novembre 2021

Dotée d'un riche passé historique, la ville d'Ypres est le témoin du carnage de la Première Guerre mondiale. Plongez dans l'Histoire de cette ville à travers une journée de tourisme de mémoire sur cette ancienne ligne de front...

#### **AU PROGRAMME:**

10h30 : café dans un des restaurants d'Ypres 11h : visite musée In Flanders Fields avec audioguide

13h : Déjeuner - Pain bagnat avec fromage et bière régionale ou boisson fraiche

14h : visite libre d'Ypres

15h : circuit thématique dans le Saillant d'Ypres avec guide

18h : diner dans un des restaurants d'Ypres -Soupe du jour - Carbonades flamandes à la bière régionale - salade – frites

20h : Assister à la cérémonie du Last Post

Le prix de la journée est de 60€, comprenant le transport, les visites et les repas. Paiement à l'inscription. Clôture le 3 novembre.

Nombre de participants limité.

Intéressé(e)? N'hésitez pas à vous inscrive auprès de l'Office du Tourisme : office.tourisme@ amay.be | chaussée Roosevelt, 10 | 085 31 44 48

Une collaboration entre l'Administration communale d'Amay et le Centre Culturel.



A partager chez soi en famille ou entre amis, à déguster d'une traite ou à étaler sur plusieurs jours pour prolonger le plaisir ... Cette année encore, votre participation compte!

Par petit-déjeuner vendu, 10€ seront dégagés pour soutenir le projet de l'organisation indienne « Artisan Pride » dans le développement d'un système de sécurité sociale et d'accès aux soins de santé pour ses

producteurs(-trices) dans un pays fortement impacté par la crise du Covid et où l'accès aux soins de santé est difficile.

Parce que la complémentarité Nord-Sud permet la diversité, votre petit-déjeuner comprendra aussi un produit frais et local : un fromage de chèvre de chez Capriflore à Vinalmont à côté des jus, café, thé, pâte à tartiner, confiture, barres d'en-cas, etc.

Combien cela coûte-t-il ? 25€ pour 2 pers., 40€ pour 4 pers., 50€ pour 6 pers.

Comment réserver ? Contactez l'Office du Tourisme : 10 chaussée Roosevelt OU office.tourisme@amay.be OU 085/31.44.48 et mentionnez vos nom, prénom, nombre de personnes, coordonnées et, si possible, le jour de retrait du pack.

C'est le paiement qui confirme la réservation : BE76 0910 2184 1395 (Office de Tourisme : 10 chaussée Roosevelt à 4540 Amay) - Communication : PDJ Oxfam NOM + PRENOM avant le dimanche 7 novembre.

Où retirer votre pack ? Rendez-vous le vendredi 19/11 de 7h30 à 17h ou le samedi 20/11 de 10h à 13h à l'Office du Tourisme. Bonne dégustation!

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter "Rendez-vous", le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (20 085 31 24 46) ainsi que le calendrier d'Intradel.

Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)

Téléchargez gratuitement (M) App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site www.amay.be ou sur demande par mail à communication@amay.be | Chaussée Roosevelt 10 | 2 085 31 44 48 Mensuel d'information de la Commune d'Amay Éditeur responsable : le Collège communal



commune\_amay

